

Québec. Comité d'étude d'un réseau des bibliothèques québécoises pour le traitement en coopération de leur documentation. *Vers un réseau québécois des bibliothèques : rapport du CERBIQ*. Québec, Service de la documentation, Ministère des Communications, 1978. 175 p.

Éric de Grolier

Volume 25, Number 4, December 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1054296ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1054296ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

de Grolier, É. (1979). Review of [Québec. Comité d'étude d'un réseau des bibliothèques québécoises pour le traitement en coopération de leur documentation. *Vers un réseau québécois des bibliothèques : rapport du CERBIQ*. Québec, Service de la documentation, Ministère des Communications, 1978. 175 p.] *Documentation et bibliothèques*, 25(4), 217–219.
<https://doi.org/10.7202/1054296ar>

comptes rendus

Québec. Comité d'étude d'un réseau des bibliothèques québécoises pour le traitement en coopération de leur documentation. **Vers un réseau québécois des bibliothèques: rapport du CERBIQ.** Québec, Service de la documentation, Ministère des Communications, 1978. 175 p.

D'avril à octobre 1978, neuf personnalités québécoises ont participé à une enquête Delphi, mandatée par le sous-ministre des Communications (en date du 4 novembre 1977), en vue d'étudier un réseau coopératif de traitement de la documentation pour l'ensemble des bibliothèques du Québec. Le président du Comité était Rolland Hurtubise, de l'École nationale d'administration publique (ENAP) et le secrétaire Richard Paré, alors du ministère des Communications; les sept autres membres représentaient les ministères de l'Éducation (2), des Communications (1, Bureau central de l'informatique — B.C.I. —), des Affaires culturelles (2) et les universités Laval (1) et du Québec (1). Dans le mémoire du sous-ministre, reproduit aux pages 39-44 du *rapport*, il était précisé que le «traitement de la documentation» s'entendait comme comprenant le catalogage, la classification et l'indexation, et que la coopération entre les bibliothèques dans ce domaine «aurait pour effet: a) d'éviter la duplication du travail; b) de constituer une banque d'informations documentaires des bibliothèques québécoises; c) de favoriser l'accessibilité et l'utilisation de la documentation de ces bibliothèques» (p. 43).

Le Comité s'est tout d'abord mis d'accord sur une sorte de «préalable»: on ne devait pas songer à créer «de toute pièce» un système nouveau, car — selon les spécialistes du Service de la recherche et de la planification de la Bibliothèque nationale du Canada consultés à cet effet — «il existe actuellement sur le marché un nombre suffisant de bons systèmes, intégrant les dernières innovations technologiques et pouvant répondre assez bien aux besoins du traitement de la documentation» (p. 20). Il a ensuite adopté une série de 53 critères, affecté chacun d'un coefficient de pondération, afin de juger les mérites comparés des systèmes existants. Puis, assez rapidement sans doute (probablement vers le 8 juin 1978: voir p. 78), il décida de restreindre son évaluation à neuf systèmes: trois canadiens, dont un québécois, cinq américains et un anglais (p. 21, 78). La documentation sur ces systèmes, soit en tout une cinquantaine de textes, dont dix sur le système ontarien UTLAS, six sur le système IBM, initialement créé pour l'université allemande de Dortmund et adapté ensuite par la Bibliothèque nationale d'Ottawa (DOBIS), trois sur BADADUQ/TACØ de l'Université du Québec et deux documents comparatifs UTLAS/BADADUQ, fit l'objet d'une synthèse de 35 pages rédigée par Alain Jeanjot (B.C.I.), dont on peut regretter qu'elle n'ait pas été imprimée dans le *rapport*. Dans sa lettre de transmission au Comité, M. Jeanjot signale que la valeur de la documentation mise à sa disposition était fort inégale, tant du point de vue de la quantité des informations fournies que de celui de leur qualité. En effet, sur les systèmes américains, il ne disposait que de deux petits exposés: l'un

de 17 pages sur le Washington Library Network et l'autre de 11 pages relatant une expérience en Californie sur OCLC et BALLOTS. Le système anglais de la British Library, BLAISE/MERLIN, n'était pas représenté; par contre, dans la liste des documents reçus (p. 171-175), on remarque le rapport final du projet d'automatisation de Birmingham qui avait été l'un des projets-pilotes réalisés au Royaume-Uni.

Après plusieurs «rounds» de discussion menés en partie par des «téléréunions» au cours desquelles le Comité utilisa le réseau audiovisuel de l'Université du Québec, neuf résolutions furent adoptées, que l'on trouvera en p. 35-36 du rapport. On peut les résumer ainsi: une «équipe de conception» devra étudier «en priorité» la possibilité d'adapter l'un des trois systèmes canadiens retenus (BADA-DUQ, DOBIS, UTLAS) pour créer un «système supporté en entier au Québec» — donc ne dépendant plus, comme c'est le cas pour TELECAT/UNICAT, de l'Ontario —, pris en charge par un «organisme autonome» de gestion, administré par un conseil «représentatif des membres-participants au réseau» et comportant un «catalogue collectif accessible aux usagers en mode dialogué».

Le rapport contient un certain nombre d'annexes. L'une d'elles (annexe H, p. 137-151) donne une estimation du coût de la réalisation proposée: 2 120 000\$ d'investissement initial et 2 000 000\$ de frais d'exploitation annuels — le tout évidemment aux prix en vigueur vers le milieu de 1978. On trouve également une estimation des délais nécessaires (p. 168-169): quatre années seront nécessaires avant d'arriver en «phase d'opération».

Une autre annexe (p. 160-163; résumé p. 25) donne une évaluation des «coûts actuels de traitement de la documentation dans les bibliothèques du Québec», due à Richard Paré. Il en ressort que ces coûts varient de façon considérable selon les catégories de bibliothèques, ce dont on pouvait se douter a priori: relativement bas dans les bibliothèques scolaires (2.89\$ par exemplaire au primaire, 3.23\$ au secondaire), ils doublent dans les bibliothèques publiques (6.22\$), triplent dans celles du

gouvernement québécois (9.99\$), sont multipliés par 6 ou 7 dans les bibliothèques universitaires (18\$ à l'UQ, 20.84\$ dans celles utilisant le réseau TELECAT/UNICAT) et atteignent un maximum de 37\$ à la Bibliothèque nationale du Québec, ce qui s'explique par le fait que celle-ci a la charge de la bibliographie nationale des Laurentiana. Il convient sans doute de faire quelques réserves quant à l'exactitude de ces chiffres qui, dans plusieurs cas, ne peuvent être considérés que comme des approximations et, de toute façon, devraient actuellement être majorés d'environ 15 à 20%, sinon plus. On aimerait les comparer aux coûts d'acquisition; malheureusement, ce n'est possible — et encore de manière assez grossière — que pour les bibliothèques publiques, où le traitement reviendrait à peu près à 75% du prix d'achat de chaque exemplaire. En ce qui concerne les bibliothèques universitaires, on a un chiffre global de 4 757 375\$ pour les coûts de traitement en 1976/77, mais il n'est pas réparti entre monographies et publications en série, ce qui rend aléatoire toute comparaison avec les coûts d'acquisition (eux-mêmes donnés de façon globale dans les statistiques), étant donné que les publications en série peuvent représenter jusqu'aux deux tiers des budgets d'achat, mais qu'elles nécessitent seulement un faible pourcentage (lequel? — on ne le sait pas) des coûts des services techniques. D'après Statistique Canada (données préliminaires, 13 juin 1978, tableau 58), les acquisitions des bibliothèques universitaires du Québec auraient atteint en 1977 la somme totale de 6 961 799\$, mais il semble que cette estimation soit nettement trop faible: en effet, on trouve dans le *Rapport du Comité technique d'évaluation des bibliothèques universitaires québécoises* (9 mars 1979, annexe, p. 132) 7 419 563\$ pour 1976 et 8 514 464\$ pour 1977. En prenant la moyenne de ces deux chiffres (7 967 113\$), on pourrait estimer que, globalement, le traitement représente environ 60% du coût des acquisitions pour l'ensemble des bibliothèques universitaires.

Qu'est-il advenu du rapport, depuis qu'il a été soumis au Ministre? Apparemment, aucune décision n'a encore été prise, peut-être du fait qu'elle nécessiterait, outre une mise de fonds non négligeable,

l'accord d'au moins trois ministères, Communications, Affaires culturelles et (non le moins important) Éducation, peut-être aussi étant donné certaines divergences d'opinion au sein des organismes intéressés par le projet.

L'examen critique détaillé des propositions du CERBIQ dépasserait de beaucoup le cadre de ce compte rendu. Il est certain que le *rapport* représente un pas en avant vers le but ultime que tout le monde voudrait atteindre: la constitution d'un réseau cohérent de systèmes d'information au Québec — ou plutôt d'un «réseau de réseaux». Il est non moins certain que, en soi, l'application de la technique Delphi est un événement intéressant: nous ne connaissons pas beaucoup de «précédents» au Québec, ou même au Canada, dans le domaine de la bibliothéconomie. Par ailleurs, en matière d'informatique en général, et d'informatique documentaire en particulier, les choses évoluent de manière fort rapide. Si le Comité avait travaillé à la fin de 1979, et non au milieu de 1978, il n'est peut-être pas dit qu'il eût abouti aux mêmes conclusions. Les progrès réalisés au cours des deux dernières années par la micro-informatique — notamment grâce à des firmes canadiennes — ont sans doute rendu moins désirable la constitution d'un système de traitement relativement très centralisé, comme celui envisagé par le Comité. On s'interroge de plus en plus, d'autre part, sur les finalités des systèmes de traitement de la documentation assistés par ordinateur (abusivement dénommés systèmes automatisés: ils ne le sont, en fait, que très partiellement). Ne devraient-ils pas prendre davantage en considération la variété des besoins des utilisateurs? Ne serait-il pas nécessaire d'une part d'éliminer un certain nombre de raffinements dans les techniques de catalogage, et d'autre part d'ajouter de nouvelles «clés», des «voies d'accès» plus variées au repérage des documents pertinents? Est-il vraiment justifié de préconiser la constitution d'une vaste «banque d'informations documentaires», même à l'échelle du Québec, et ne serait-il pas plus efficace en même temps que moins coûteux de prévoir une architecture de systèmes «centralisés/décentralisés», comme on est en train de la réaliser dans l'État de New York et, au Canada même, à Agriculture Canada? Enfin, compte tenu des possibilités offertes

par les microprocesseurs et les «terminaux intelligents», ne serait-il pas opportun d'imaginer de nouveaux systèmes de traitement de la documentation, plutôt que de continuer à fonctionner avec des programmes mis au point à la fin des années 60 ou au début de la présente décennie, avant ce qu'on a dénommé la «révolution» des mini- et micro-ordinateurs (ce que Bruno Lussati dénomme la «privatique» et qu'il oppose à la «télématique» du rapport Nora)?

Toutes ces questions se poseront, sans nul doute, dès que l'on passera à l'étape de la «conception administrative» du futur RBQTC (Réseau des bibliothèques québécoises pour le traitement en coopération de leur documentation) dont l'ASTED vient de souhaiter qu'elle soit rapidement franchie. Il restera que, avec le très modeste crédit mis à sa disposition (9 000\$), le CERBIQ aura fait oeuvre de pionnier — et nous devons l'en remercier.

Éric de Grolier

Université de Montréal

Les livres disponibles 1978, *French Books in Print*. Paris, Cercle de la Librairie, 1978. 3 vol.

Les livres disponibles 1978 est la deuxième édition de cet ouvrage (publié pour la première fois en 1977). Il représente un pas vers l'avant à plus d'un point de vue.

Nous ne répéterons pas l'historique des répertoires actuels de l'imprimé en langue française, Liana Van der Bellen l'ayant fait précédemment, lors de son analyse du *Catalogue de l'édition française* (1970) et du *Répertoire des livres disponibles* (1972)¹.

1. Voir *Bulletin de l'ACBLF*, vol. XVIII, no 4 (décembre 1972), 279-282.